

Commune de **Nantillé**

PLAN LOCAL D'URBANISME



5d – Annexes sanitaires

	Prescription	Arrêt	Approbation
PLU	08/12/09	22/05/12	21/05/13

Le Maire,
Raymond MERLET

EAU POTABLE

Le réseau de distribution d'eau potable de la commune est géré par la RESE (Régie d'exploitation des Services d'Eau de la Charente-Maritime). NANTILLE fait partie des 6 communes qui appartiennent au réseau de D'ASNIERES-SAINT-DENIS.

Ce réseau est alimenté par les captages de LA SALLE (F1 et F2) à SAINT-VAIZE et de la Vallée de l'Escambouille (F) à FONTCOUVERTE.

Au niveau de la qualité, contrôlée par la DDASS, les données 2010 sont les suivantes :

- l'eau distribuée bénéficie d'un excellent niveau de qualité bactériologique
- une dureté de 33°F soit une eau considérée comme dure (moyenne de 15° à 25°F)
- la quantité normale de fluor naturel est comprise entre 0,5 et 1,5 mg/l
- la concentration limite de qualité est de 50 mg/l. A NANTILLE, la concentration moyenne est de 7 mg/l
- les recherches effectuées sur les différentes familles de pesticides montrent des valeurs conformes à l'exigence de qualité (0,1 µg par litre et par substance) ou inférieures au seuil de détection analytique

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est effectuée une fois par semaine par le SMICTOM Vals d'Aunis, le mercredi matin. Les ordures sont ensuite traitées à l'usine d'incinération de PAILLÉ.

Une collecte des emballages recyclables est effectuée par le SMICTOM Vals d'Aunis une fois tous les quinze jours, le mardi. Le flux de cette collecte est regroupé au centre de regroupement de PAILLÉ avant d'être évacué vers le centre de tri agréé par le SMICTOM Vals d'Aunis.

La commune dispose de plusieurs containers de tri sélectif (verre et/ou papier) qui sont situés au niveau des villages de Le Pin, La Roche, Chez Villain (près du bâtiment communal) et au niveau du cimetière.

ASSAINISSEMENT

La commune de NANTILLE ne dispose pas d'assainissement collectif. L'assainissement est donc individuel.

La commune a approuvé son schéma d'assainissement après enquête publique en 2013. La commune reste en assainissement individuel.

En fonction de la typologie des sols rencontrés, différents dispositifs sont préconisés par le syndicat des eaux de Charente-Maritime. La principale distinction est faite entre les sols perméables (sol naturel limoneux ou sableux, roche calcaire fissurée à faible profondeur) et les sols non perméables (sol naturel à dominante argileuse).

La majorité des zones d'habitat se situent sur des sols hétérogènes, majoritairement peu favorables à l'assainissement individuel. Les constructions récentes ont été réalisées sur des sols hétérogènes, plutôt peu favorable à l'assainissement, où l'épuration s'effectue principalement par des filtres à sable drainés et la dispersion se réalise par un exutoire de surface.

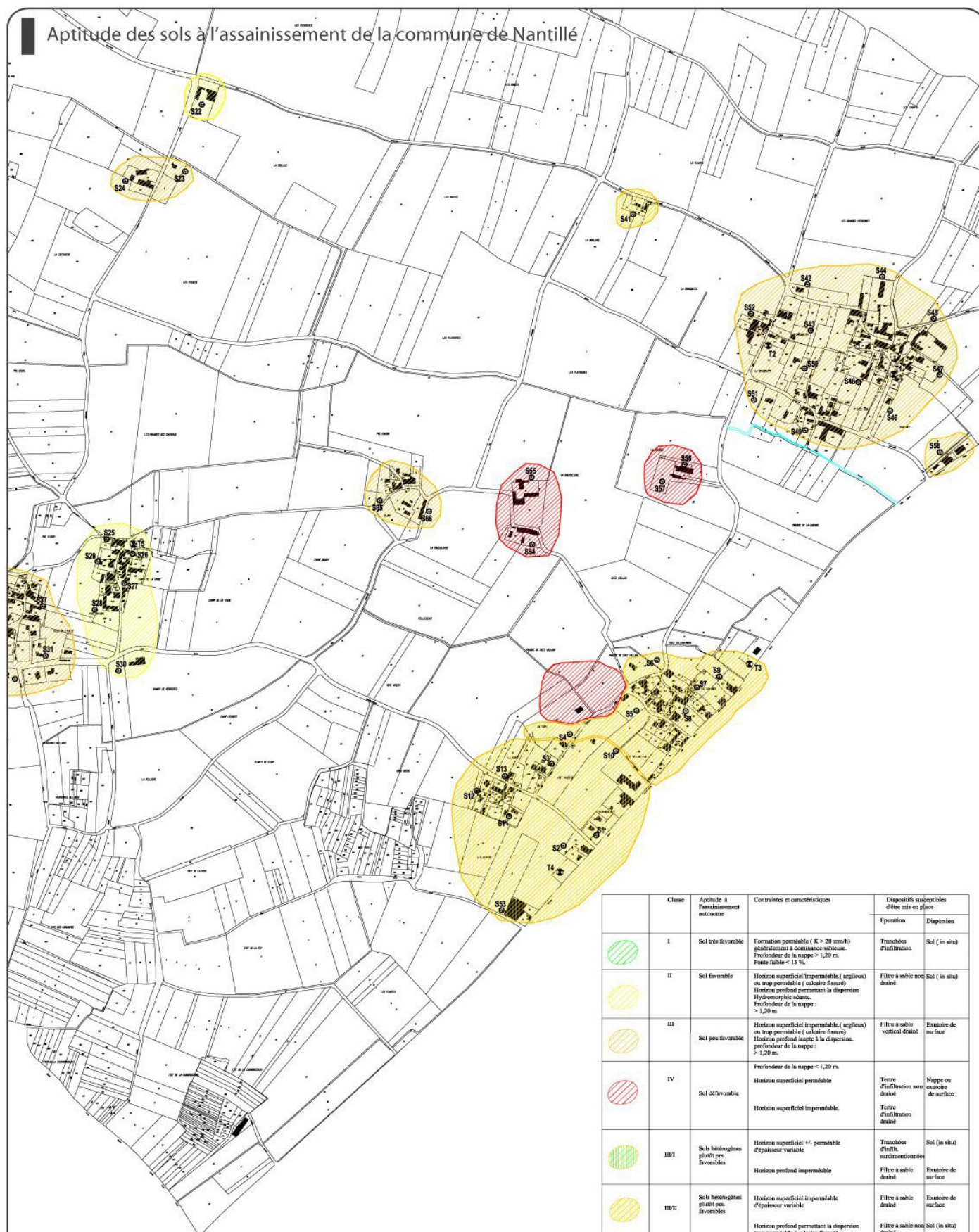
1

Aptitude des sols à l'assainissement de la commune de Nantillé

Classe	Aptitude à l'assainissement autonome	Contraintes et caractéristiques	Dispositifs susceptibles d'être mis en place	
			Épuration	Dispersion
I	Sol très favorable	Formation perméable ($K > 20 \text{ mm/s}$) généralement à dominante sableuse. Profondeur de la nappe $> 1,20 \text{ m}$. Pente faible $< 15 \%$.	Tranchées d'infiltration	Sol (in situ)
II	Sol favorable	Horizons superficiels imperméables (argileux) ou trop perméables (calcaire fissuré). Horizons profonds permettant la dispersion. Hydromorphie négligeable. Profondeur de la nappe $> 1,20 \text{ m}$.	Filtre à sable non drainé	Sol (in situ)
III	Sol peu favorable	Horizons superficiels imperméables (argileux) ou trop perméables (calcaire fissuré). Horizons profonds nappés à la dispersion. Profondeur de la nappe $> 1,20 \text{ m}$.	Filtre à sable vertical drainé	Exutoire de surface
IV	Sol défavorable	Profondeur de la nappe $< 1,20 \text{ m}$. Horizons superficiels perméables. Horizons superficiels imperméables.	Terres d'infiltration non drainées Terres d'infiltration drainées	Nappe ou exutoire de surface
III/I	Sols hétérogènes plutôt peu favorables	Horizons superficiels +/- perméables d'épaisseur variable. Horizons profonds imperméables.	Tranchées d'infiltration surdimensionnées Filtre à sable drainé	Sol (in situ) Exutoire de surface
III/II	Sols hétérogènes plutôt peu favorables	Horizons superficiels imperméables d'épaisseur variable. Horizons profonds permettant la dispersion trop perméables (calcaire fissuré).	Filtre à sable drainé Filtre à sable non drainé	Exutoire de surface Sol (in situ)
IV/II	Sols hétérogènes favorables à défavorables	Profondeur de la nappe variable pouvant être $< 1,20 \text{ m}$. Horizons superficiels perméables.	Terres d'infiltration non drainées	Sol in situ ou nappe
IV/III	Sols hétérogènes peu favorables à défavorables	Profondeur de la nappe variable pouvant être $< 1,20 \text{ m}$. Horizons superficiels imperméables.	Terres d'infiltration drainées	Exutoire de surface ou nappe

Pays des
VALS DE SAINTONGE

Aptitude des sols à l'assainissement de la commune de Nantillé



	Classe	Aptitude à l'assainissement autonome	Contraintes et caractéristiques	Dispositifs susceptibles d'être mis en place	
				Épuration	Dispersion
	I	Sol très favorable	Formation perméable (K > 20 mm/h) généralement à dominance sableuse. Profondeur de la nappe > 1,20 m. Pente faible < 15 %.	Tranchées d'infiltration	Sol (in situ)
	II	Sol favorable	Horizon superficiel imperméable (argileux) ou trop perméable (calcaire fissuré) Horizon profond permettant la dispersion Hydromorphe adhésive. Profondeur de la nappe > 1,20 m.	Filtre à sable non drainé	Sol (in situ)
	III	Sol peu favorable	Horizon superficiel imperméable (argileux) ou trop perméable (calcaire fissuré) Horizon profond inapte à la dispersion. Profondeur de la nappe > 1,20 m.	Filtre à sable vertical drainé	Exutoire de surface
	IV	Sol défavorable	Profondeur de la nappe < 1,20 m. Horizon superficiel perméable. Horizon superficiel imperméable.	Terrée d'infiltration non drainée Terrée d'infiltration drainée	Nappe ou exutoire de surface
	III/I	Sols hétérogènes plutôt peu favorables	Horizon superficiel +/- perméable d'épaisseur variable Horizon profond imperméable	Tranchées d'infiltration surdimensionnées Filtre à sable drainé	Sol (in situ) Exutoire de surface
	III/II	Sols hétérogènes plutôt peu favorables	Horizon superficiel imperméable d'épaisseur variable Horizon profond permettant la dispersion trop perméable (calcaire fissuré)	Filtre à sable drainé Filtre à sable non drainé	Exutoire de surface Sol (in situ)
	IV/II	Sols hétérogènes favorables à défavorables	Profondeur de la nappe variable pouvant être < 1,20 m. Horizon superficiel perméable	Terrée d'infiltration non drainée	Sol in situ ou nappe
	IV/III	Sols hétérogènes peu favorables à défavorables	Profondeur de la nappe variable pouvant être < 1,20 m. Horizon superficiel imperméable	Terrée d'infiltration drainée	Exutoire de surface ou nappe